



**HAL**  
open science

## Le Parti Socialiste et son système d'alliances 2008-2014

Fabien Escalona

► **To cite this version:**

Fabien Escalona. Le Parti Socialiste et son système d'alliances 2008-2014 : Contribution à la journée d'études "Le PS au pouvoir" (6 juin 2014). 2014. halshs-01063225

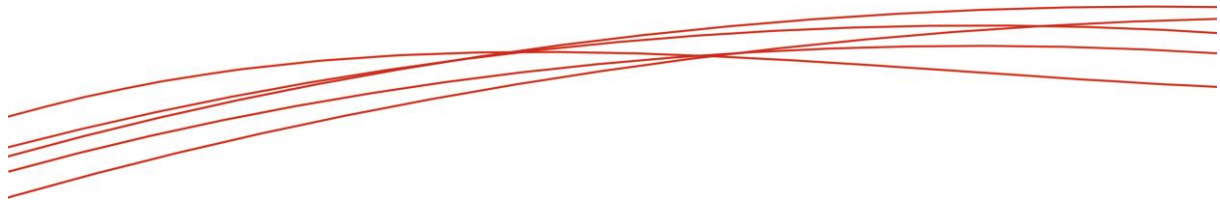
**HAL Id: halshs-01063225**

**<https://shs.hal.science/halshs-01063225>**

Preprint submitted on 11 Sep 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# *Sciences Po Grenoble* working paper n.21

**Le Parti Socialiste et son système d'alliances  
2008-2014**

*Contribution à la journée d'études « Le PS au pouvoir » (6 juin 2014)*

**Fabien Escalona, ATER à Sciences Po Grenoble, collaborateur  
scientifique au Cevipol**

Juillet 2014

Partners //



*« Qu'on n'espère pas nous effrayer. Si nous devons être condamnés à l'isolement absolu par la fidélité à notre idéal, si nous ne pouvons espérer sortir de cet isolement qu'en abandonnant un atome de notre pensée, de notre foi, de notre espérance sociale, à jamais nous resterions isolés dans notre intransigeance plutôt que de consentir une diminution, une équivoque et un abaissement »*  
Jean Jaurès

## Introduction

Aborder la question de la configuration du pouvoir socialiste nécessite certes d'examiner l'identité des groupes dirigeants et la façon dont ils investissent les institutions<sup>1</sup>, mais aussi d'observer *avec qui* ce pouvoir est conquis et exercé. Comme l'a relevé le politiste Daniel-Louis Seiler, le « problème des alliances » s'est très vite posé à la social-démocratie, dès lors qu'à ses ambitions révolutionnaires se sont ajoutées « les nécessités de la politique au quotidien », parmi lesquelles le soutien ou la participation au pouvoir avec d'autres partis, pour avancer son projet et peser dans la vie politique nationale<sup>2</sup>.

Le cas français n'a pas dérogé à cette problématique, même si sa spécificité a résidé dans l'antériorité des revendications démocratiques et de l'inclusion politique des masses par rapport au développement du socialisme. Les choix d'alliances à faire (ou à ne pas faire) ont en effet été influencés par les deux mêmes types principaux de contraintes, à savoir d'un côté les propriétés du système de partis national, et d'un autre côté l'origine du parti dans le clivage de classe, impliquant un legs doctrinal et culturel limitant les options acceptables par l'organisation socialiste. Des querelles à propos du « ministérialisme » il y a plus d'un siècle à celles sur « l'ouverture au centre » au congrès de Reims de 2008, les exemples foisonnent du caractère brûlant de la question, qui oblige en effet à combiner des considérations pragmatiques liées à la nature et au niveau des forces concurrentes ou adverses, avec des considérations idéologiques liées à l'identité du parti, cette dernière pouvant au demeurant être instrumentalisée dans de purs jeux d'appareil.

A cette raison *structurelle* qui explique la nécessité et le caractère crucial des systèmes d'alliances adoptés par les socialistes français, s'ajoute le poids de l'*expérience* historique. Tous les épisodes d'exercice du pouvoir ont en effet été influencés, dans leur avènement et dans leurs résultats, par les alliances contractées<sup>3</sup> : que l'on pense au Front populaire en 1936-38 (permis par le ralliement à une stratégie de défense républicaine des communistes et des radicaux, mais échouant en raison de l'orthodoxie financière de ces derniers) ; aux gouvernements du « Tripartisme » (responsables de réformes de structure considérables) et de « Troisième Force » (minés par les dissensions sur les enjeux confessionnels) pendant la IV<sup>e</sup> République ; ou encore à la stratégie unitaire menant à la conquête du pouvoir en 1981, aux dépens de la composante communiste, dont l'affaiblissement a conforté le PS dans son ralliement au paradigme néolibéral et dans son statut de force dominante au sein du système bipolarisé de la V<sup>e</sup> République.

---

<sup>1</sup> C'est l'objet de la communication de Carole Bachelot lors de cette journée d'études.

<sup>2</sup> Daniel-Louis Seiler, « La social-démocratie et le choix des alliances et des coalitions », in Pascal Delwit (dir.), *Où va la social-démocratie ?*, Bruxelles, Editions de l'ULB, pp. 105-136.

<sup>3</sup> Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France, 2 vol.*, Paris, Editions La Découverte, 2004.

L'examen du système d'alliances contemporain sera donc mené à la fois en décrivant son évolution depuis la direction du parti conquise par Martine Aubry en 2008, mais aussi en investiguant ce qu'il *révèle* et ce qu'il *provoque* sur deux terrains : celui des politiques publiques du gouvernement dirigé par les socialistes, ainsi que celui de la vie intra-partisane du PS. Ces tâches fournissent la structure d'une contribution dont les alliances du PS sont certes le sujet principal, mais qui constitue aussi une porte d'entrée pour réfléchir sur la nature contemporaine de ce parti, en s'inspirant notamment des derniers travaux de Peter Mair sur la tension croissante entre fonction représentative et fonction gouvernementale des grands partis<sup>4</sup>.

## **Les trois temps de la politique d'alliance du PS depuis 2008**

Entre 2008 et 2014, la politique d'alliances du PS est caractérisée par *un refus* –celui de l'alliance avec le centre incarné par François Bayrou– et par *l'émergence d'un nouveau partenaire privilégié* au sein de la gauche –Europe Ecologie-Les Verts (EELV)– dont le retrait de la majorité gouvernementale au mois d'avril dernier a renforcé une troisième tendance –*la rétractation du système d'alliances* au fil du temps.

### **La stratégie d'alliances du PS sous Martine Aubry (2008-2011) : le rejet du centre et la place croissante d'EE-LV**

L'élection présidentielle de 2007 n'est pas seulement marquée par l'échec de la candidate socialiste Ségolène Royal, mais par sa tentative d'obtenir le soutien de François Bayrou entre les deux tours. Le peu de réserves de voix à gauche dont elle dispose rend en effet logique la quête d'un appui de la part du « troisième homme » de ce scrutin. Bien que ce dernier lui refuse cette faveur, les mois qui séparent l'élection du congrès de Reims de 2008 sont marqués par un débat concernant l'opportunité d'une alliance avec le Modem. La question apparaît en fait comme un prétexte destiné à donner hâtivement un contenu à une alliance « tout sauf Ségolène », dont Martine Aubry devient le point de ralliement. En effet, alors même que le Modem lillois a rejoint la majorité de cette dernière lors des élections municipales tenues la même année (et la chose est vraie dans d'autres grandes villes, comme Grenoble), la motion soutenant Ségolène Royal affirme vouloir privilégier les alliances à gauche avant de s'ouvrir éventuellement aux « républicains de progrès », affirmant se placer ainsi dans la continuité des choix d'Epinay<sup>5</sup>. Quoiqu'artificielle, cette ligne de division est opportunément entretenue par ceux qui s'emparent de la direction. Elle se traduit par l'absence ultérieure de toute velléité de créer une coalition « arc-en-ciel », selon le souhait exprimé alors par Julien Dray<sup>6</sup>.

Après le congrès de Reims, les élections européennes de 2009 sont une étape importante pour la configuration du système d'alliances socialiste dans les années ultérieures.

---

<sup>4</sup> Peter Mair, "Representative versus Responsible Government", *MPIfG Working Paper* 09/8, Cologne, Max Planck Institute for the Study of Societies, 2009.

<sup>5</sup> L'argument n'est d'ailleurs pas faux. Même le Ceres, l'aile gauche marxisante du parti, estimait que l'aile avancée des démocrates-chrétiens pouvait être « hégémonisée » par le socialisme (voir Jean-Pierre Chevènement, *Les socialistes, les communistes et les autres*, Paris, Editions Aubier, 1977).

<sup>6</sup> Julien Dray, *Et maintenant ?*, Paris, Le Cherche Midi, 2008.

Il s'y produit en effet deux événements à la gauche de l'espace politique : la percée des écologistes dans le nouveau cadre d'EE-LV, et la formation d'un Front de gauche entre le Parti communiste français (PCF) et le Parti de gauche (PG) de Jean-Luc Mélenchon<sup>7</sup>. Les radicaux de gauche (PRG) et les chevènementistes (MRC) sont inexistantes lors de cette élection, continuant à apparaître comme des « satellites » du PS dans les élections suivantes, à la capacité concurrentielle très limitée et restant dépendants des socialistes (notamment sur le plan financier).

Dès lors, les écologistes remplacent les communistes en tant que partenaires privilégiés du PS. Leurs bons résultats aux élections régionales de 2010 (12,5% en France métropolitaine) leur permettent de prétendre au statut de deuxième force de gauche et de nouer des accords de second tour dans 19 des 20 régions où cela était possible, ce qui en fait des alliés « incontournables »<sup>8</sup>. Aux élections cantonales de 2011, des accords sont d'ailleurs noués dès le premier tour entre PS et EE-LV, dans 25 départements<sup>9</sup>. De leur côté, les communistes ont choisi en 2010 de bâtir une liste Front de gauche dans 16 régions et de ne s'allier avec les socialistes au premier tour que dans 6 d'entre elles (contre 14 en 2004). La stratégie d'autonomie du Front de gauche est ensuite confirmée lors des élections cantonales. A l'occasion du second tour de ces dernières, le paysage des alliances à gauche apparaît toutefois quelque peu brouillé. D'un côté, Martine Aubry met en scène l'union de la gauche en organisant une réunion à bord d'une péniche avec Cécile Duflot (EE-LV) et Pierre Laurent (PCF), à laquelle Jean-Luc Mélenchon (PG) refuse de se rendre. De l'autre, dans plus d'une trentaine de cantons, des candidats écologistes se maintiennent contre des candidats socialistes ou communistes arrivés en tête. L'ambiance de « gauche solidaire », créée précipitamment sur les bords de la Seine et quelque peu refroidie par ces maintiens, est pourtant recrée lors des élections sénatoriales tenues la même année, lors desquelles le PG se retrouve encore une fois dans une position isolée par rapport aux ententes PS-PC-EE-LV.

Ce dernier épisode, au cours duquel les écologistes négocient avec les socialistes l'obtention d'un groupe parlementaire dans la Chambre Haute, n'empêche pas que les élections de 2012 soient l'occasion pour le PS et EE-LV de conforter leur partenariat privilégié, en l'absence d'un Front de gauche engagé dans le rassemblement et l'autonomisation de la gauche radicale<sup>10</sup>. Bien que les négociations aient été rendues plus délicates par la victoire de François Hollande aux primaires, un accord électoral et un « contrat de législature » sont bien signés entre socialistes et écologistes fin 2011, qui garantissent à ces derniers un soutien du PS dans 60 circonscriptions et la perspective d'obtenir un nouveau groupe parlementaire dans la Chambre basse<sup>11</sup>.

### **Les alliances au début du mandat de François Hollande (2012 – mars 2014) : la majorité « rose-verte »**

Contrairement à l'attitude qu'il avait adoptée en 2007 lors de sa précédente élimination au premier tour de l'élection présidentielle, François Bayrou annonce début mai 2012 qu'il

---

<sup>7</sup> La coalition agglomérera ensuite d'autres petits groupes de gauche anticapitaliste.

<sup>8</sup> Pierre Martin, « Les élections régionales des 14 et 21 mars », *Commentaire*, n°130, 2010, pp. 459-468.

<sup>9</sup> Pierre Martin, « Les élections cantonales des 20 et 27 mars », *Commentaire*, n°134, 2011, pp. 453-462.

<sup>10</sup> Cela est aussi dû au caractère national des scrutins qui s'annoncent, par opposition à des élections locales propices à des configurations différentes d'une collectivité à l'autre.

<sup>11</sup> « Les principaux points de l'accord PS-EELV », *Le Monde.fr*, 16 novembre 2011.

votera pour le candidat socialiste resté en lice. Une fois la victoire acquise, ce dernier ne cherche cependant pas à élargir sa coalition gouvernementale aux centristes l'ayant soutenu. C'est pourtant ce qu'avait fait son prédécesseur François Mitterrand, non seulement en 1988 mais aussi en 1981<sup>12</sup>, alors même que son cap stratégique avait été façonné par l'Union de la Gauche. Les alliances continuent donc d'être pensées et nouées uniquement à gauche de l'espace politique, alors même que la base politique du gouvernement y trouvera de moins en moins de soutien (celui du Front de gauche ne sera jamais accordé, tandis que celui des écologistes disparaîtra dans la troisième période abordée plus loin).

Dans le gouvernement Ayrault formé après les élections législatives de juin 2012, le PS détient 32 postes (86.5% du cabinet) contre 3 pour le PRG (8.1%) et 2 pour EE-LV (5.4%). Le poids des écologistes apparaît modeste, mais ils ne sont pas cantonnés à l'environnement et peuvent surtout se féliciter de disposer désormais d'un groupe à part entière à l'Assemblée nationale, qui compte 17 députés. Cette « coalition de gouvernement » *rose-verte* coïncide avec le soutien dont elle dispose à l'Assemblée, parachevant ainsi les « coalitions électorales » nouées depuis le congrès de Reims<sup>13</sup>. La confiance au gouvernement Ayrault est votée à l'unanimité par les députés PS, EELV et radicaux de gauche. En revanche, ceux du Front de gauche choisissent l'abstention. Les parlementaires de la coalition de gauche radicale n'hésitent pas à mettre en difficulté le gouvernement au Sénat, où ses votes « contre », ajoutés à ceux de la droite, aboutissent au rejet de plusieurs textes, notamment des projets de loi de finance. On notera tout de même que dès les débuts du quinquennat, certains votes particulièrement controversés suscitent des résistances dans le groupe écologiste, comme ceux sur la ratification du « Pacte budgétaire européen » (ou TSCG) ou sur la loi relative à la sécurisation de l'emploi. Dans ces cas-là, les attitudes des députés écologistes (votes « contre » ou abstentions en majorité) rejoignent cependant celles adoptées par plusieurs députés de l'aile gauche du PS, et ne témoignent pas d'une spécificité.

Pendant toute cette période, la question est souvent posée aux responsables écologistes de la pertinence de leur présence au gouvernement, que les adhérents et sympathisants sont une minorité à apprécier positivement après quelques mois<sup>14</sup>. Malgré cette pression, le secrétaire national d'EE-LV Pascal Durand continue de défendre avec constance l'option gouvernementale. Il est certes poussé à la démission à l'automne 2013 (et remplacé par Emmanuelle Cosse) après avoir lancé un « ultimatum » au gouvernement suite à l'annonce d'un report de la loi sur la transition énergétique. Pour autant, il s'agissait probablement là d'un prétexte, Durand faisant justement valoir que son expression ne contrevenait ni à la ligne officielle du parti ni aux propos tenus par d'autres responsables EE-LV, dont ceux des co-présidents du groupe de l'Assemblée ayant menacé de ne pas voter le budget<sup>15</sup>.

Malgré ces atermoiements qui amènent certains socialistes à ironiser sur la « participation sans soutien » des écologistes, la présence de ces derniers reste importante pour l'exécutif socialiste. Non seulement pour des raisons d'image (induisant celle du rassemblement plutôt que du repli), mais aussi parce que cette présence lui évite de dépendre

---

<sup>12</sup> Michel Jobert est alors nommé ministre du Commerce extérieur, avec rang de ministre d'Etat. Secrétaire général puis ministre des Affaires étrangères du président Pompidou, il fonde le Mouvement des démocrates après l'élection de Valéry Giscard d'Estaing, pour dépasser l'opposition droite/gauche.

<sup>13</sup> Sur ces distinctions, voir Nicolas Bué et Fabien Desage, « Le 'monde réel' des coalitions. L'étude des alliances partisans de gouvernement à la croisée des méthodes », *Politix*, vol. 22, n° 88, 2009, pp. 9-37.

<sup>14</sup> Daniel Boy, « Enquête auprès des adhérents, coopérateurs et sympathisants d'EELV », Sciences Po/Cevipof, 24 juin 2013.

<sup>15</sup> Maël Thierry, « Pascal Durand : pourquoi je jette l'éponge », *Le Nouvel Observateur*, 26 septembre 2013.

d'une aile gauche socialiste contestatrice du cap de la « politique de l'offre ». De fait, si certaines oppositions peuvent se recouper entre écologistes et aile gauche du PS (comme sur le TSCG), ce n'est pas toujours le cas. Les « lignes rouges » évoquées par les ministres ou parlementaires EE-LV concernent des enjeux identitaires pour eux et liés à la transition énergétique, bien plus que les baisses de cotisations pour les entreprises ou la hausse de la TVA pour les consommateurs. Plus fondamentalement, et bien que certains parlementaires soient tentés de s'en exonérer épisodiquement, la solidarité minimale impliquée par une participation gouvernementale rend « introuvable » la majorité de gauche alternative recherchée par Mélenchon et ses partisans<sup>16</sup>.

### **Le « troisième temps de la Valls » : une rétractation de la majorité gouvernementale**

A la suite de la lourde défaite enregistrée aux élections municipales de mars 2014, où le caractère local du scrutin a donné lieu à des configurations d'alliances assez diverses, un remaniement est décidé par le président Hollande, qui se résout à choisir Manuel Valls comme nouveau Premier ministre. Peu avant sa nomination, Cécile Duflot avait clairement fait savoir qu'elle ne participerait pas à un cabinet sous la direction d'un socialiste dont les positions sur les enjeux d'immigration et d'insécurité avaient heurté les principes libertaires si chers aux Verts. Alors qu'une majorité de députés écologistes penche vers une poursuite de l'expérience de participation gouvernementale, les ministres Duflot et Canfin préfèrent mettre fin à cette dernière, en s'appuyant sur une large majorité du conseil fédéral d'EE-LV et de la base militante. Ce faisant, ils refusent les nombreuses propositions faites par Hollande et Valls, dont celle d'un grand ministère de l'écologie, en arguant que les arbitrages politiques n'auraient pas été en leur faveur<sup>17</sup>.

Ces propositions témoignent, comme nous en faisons la remarque, du souci du Président de conserver une présence écologiste au gouvernement, en compensant les renoncements idéologiques qu'il leur impose par des positions avantageuses dans les sommets de l'Etat. Le poids des convictions sur les attitudes des responsables d'EE-LV a cependant été manifestement sous-estimé. De plus, alors que la personnalité de Manuel Valls apparaît au contraire comme un atout pour une éventuelle présence du MRC au sein d'une coalition gouvernementale réduite au PS et au PRG, aucun geste n'est émis en la direction de la petite formation. Alors qu'une forte minorité de députés écologistes ne vote pas la confiance au nouveau gouvernement Valls, une forte majorité d'entre eux (12 sur 17) rejette sa déclaration sur le programme de stabilité 2014-2017 soumis à l'Union Européenne, tout comme les trois députés MRC apparentés au groupe socialiste et tous les députés Front de gauche.

L'événement marquant de ce vote se produit cependant au sein du groupe socialiste, dont une quarantaine de députés, bien au-delà de l'aile gauche du PS, s'abstiennent sur le texte. La ligne politique autant que l'attitude de l'exécutif socialiste envers ses partenaires auront donc contribué au rétrécissement de la base politique du gouvernement et de la majorité<sup>18</sup>, tout autant qu'à renforcer le pouvoir de nuisance des députés PS « frondeurs », avec qui François Hollande n'avait probablement aucune envie de devoir composer.

---

<sup>16</sup> Voir par exemple les épisodes relatés dans Lenaïg Bredoux, « Réforme des retraites: le fiasco d'une majorité alternative à gauche », *Mediapart.fr*, 16 octobre 2013.

<sup>17</sup> Stéphane Alliès, « Le pari presque gagné de Cécile Duflot », *Mediapart.fr*, 6 avril 2014.

<sup>18</sup> On peut d'ailleurs noter que ce phénomène de rétractation de majorité de François Hollande a aussi caractérisé sa direction du PS de 1997 à 2008. Au fur et à mesure des congrès, la motion qu'il présente en son nom ne cesse

C'est une forme de paradoxe : *alors que la position dominante du PS sur la gauche (repérable à la majorité qu'il détient seul à l'Assemblée) lui a offert le luxe de ne devoir composer ni avec les centristes, ni avec le Front de gauche, ni (in fine) avec les écologistes, l'exécutif socialiste se retrouve d'autant plus dépendant des députés de son propre parti, dont la discipline apparaît de plus en plus fragile* au fur et à mesure des décisions gouvernementales et des médiocres résultats aux élections intermédiaires.

## **Alliances, politiques publiques et vie intra-partisane**

Le paradoxe s'éclaire peut-être si l'on prend en compte la position singulière des députés socialistes. Ceux-ci font en effet office d'intermédiaire entre d'un côté la base sociale qu'ils sont censés représenter et à laquelle ils sont confrontés dans leurs circonscriptions respectives, et de l'autre les élites dirigeantes socialistes qui ont besoin de leur soutien à l'Assemblée pour gouverner le pays. Or, ces élites agissent en fonction d'une série d'impératifs irréductibles à la seule nécessité de répondre aux attentes des électeurs, puisque s'y ajoutent en particulier des engagements macro-économiques contractés auprès des instances européennes et des engagements liés au financement de la dette publique sur les marchés de capitaux internationaux. Dans cette configuration, l'élagage des partenaires de gauche participant au gouvernement socialiste (ou s'engageant à le soutenir) agit comme une confirmation voire une accentuation de la tension entre ces exigences contradictoires, aiguissant ainsi le dilemme posé aux députés, tiraillés entre fidélité à l'exécutif et fidélité aux électeurs. Cela dit, ce dilemme n'est pas valable que pour la question sociale, sur laquelle il se polarise naturellement en temps de crise.

## **Le système d'alliance et les politiques publiques des gouvernements socialistes**

De fait, on peut émettre l'hypothèse que la présence des écologistes dans le gouvernement Ayrault aura plutôt renforcé l'ancrage à gauche de ce dernier sur plusieurs plans. Elle aurait ainsi agi comme une « force de rappel » par rapport à l'orientation que semble de plus en plus privilégier le Président de la République, (néo)libérale en matière économique (ce qui inclut une constance productiviste) et conservatrice sur les questions de société.

Bien que les écologistes ne soient pas hostiles par principe à des réductions de dépense, dont la seule mention cristallise l'opposition du Front de gauche, les illustrations qu'on peut donner de cette hypothèse concernent tout de même les enjeux socio-économiques. Devant le conseil fédéral d'EE-LV ayant approuvé le départ de Duflot et Canfin, ce dernier, ancien journaliste à *Alternatives Economiques*, a ainsi fait valoir que l'ampleur des coupes programmées obligerait à « toucher aux allocations logement, chômage, prestations sociales [comme] jamais un gouvernement de droite » ne l'avait fait<sup>19</sup>. La sortie des écologistes reflète donc une accentuation de la politique d'austérité assumée dès les débuts du quinquennat, mais renforcée dans son ampleur et reposant de plus en plus sur les transferts de « charges » des entreprises vers les ménages et le secteur public. Incompatible avec le reste de

---

de voir sa part des votes rétrécir et le nombre de motions concurrentes augmenter (voir Fabien Escalona et Mathieu Vieira, « France », in Jean-Michel De Waele, Fabien Escalona et Mathieu Vieira (dir.), *The Palgrave Handbook of Social Democracy*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2013, pp. 153 et 156).

<sup>19</sup> Stéphane Allières, *op.cit.*



la gauche, cette politique est au contraire de nature à séduire quelques centristes jugeant qu'elle va dans la « bonne direction » : sur 29 députés du groupe de centre-droit, 17 se sont abstenus et 3 ont voté pour le « pacte de responsabilité » présenté par Manuel Valls.

La question de la transition énergétique, essentielle pour les écologistes, est d'ailleurs fortement liée à la politique économique. Certes, elle fait bien partie des priorités fixées par le Président au nouveau gouvernement. Pour autant, l'argument de Cécile Duflot pour justifier son départ consistait à pointer l'absence des conditions nécessaires à une loi réellement transformatrice. En dehors de la tendance à céder devant les lobbies qu'elle a pu observer (par exemple dans le cas du diesel), le cap économique choisi en fait partie, dans la mesure où il limite *de facto* l'ambition d'un projet qui nécessiterait au moins 10 à 20 milliards d'euros pour investir dans le logement, les renouvelables et les transports, quand le gouvernement cherche à retirer 50 milliards des dépenses publiques. Or, leur départ et l'arrivée de Ségolène Royal semblent avoir coïncidé avec des arbitrages signifiant un renoncement du gouvernement à imposer sa volonté à l'opérateur EDF. Le mandat a aussi été marqué par l'offensive d'Arnaud Montebourg sur l'exploitation du gaz de schiste : vouée à l'échec dans un gouvernement avec des écologistes<sup>20</sup>, son destin sera intéressant de voir à observer depuis qu'ils en sont partis. Enfin, si le pouvoir n'a pas renoncé officiellement à la construction de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, considéré par la mouvance écologiste comme un « grand projet inutile » par excellence, il a accepté tacitement le gel du projet. Si ce gel *de facto* ne semble pas être remis en cause, on peut l'imputer au bon score des écologistes aux municipales de 2014 et leurs nombreux élus à ville (15) et à la métropole (14).

Terminons par une évocation de ce qu'il est convenu d'appeler le « libéralisme culturel », typique des préoccupations post-matérialistes des militants et électeurs écologistes<sup>21</sup>. On peut ainsi rappeler la forte réaction d'EE-LV aux propos de François Hollande sur « la liberté de conscience des maires » par rapport à la célébration de mariages entre personnes du même sexe. Certes, il aurait été de toute façon impossible pour le Président d'abandonner cette promesse dont il n'était personnellement pas convaincu, mais la participation écologiste faisait partie des incitations à la remplir. En outre, depuis la nomination du gouvernement Valls et l'absence d'écologistes au gouvernement, les réformes de société semblent au point mort, la loi sur la famille ayant par exemple été vidée des sujets les plus disputés (comme la procréation médicalement assistée ou le droit d'accès aux origines)<sup>22</sup>.

*Ces différents exemples pointent vers un double constat à propos du lien entre alliances et politiques publiques : (1) l'écart croissant de l'action gouvernementale et de sa ligne « (néo)libérale-conservatrice » avec le projet socialiste qui avait permis de nouer des accord avec d'autres partis de gauche, dont les écologistes ; (2) l'incohérence d'avoir voulu limiter le système d'alliances dans l'espace politique de la gauche, dans la mesure où les orientations normatives des centristes correspondent de plus en plus au contenu réel de la politique des*

---

<sup>20</sup> Le contrat de législature disposait explicitement que « L'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures non conventionnels (gaz et huiles de schiste) seront interdits, les permis en cours seront abrogés et les importations découragées ».

<sup>21</sup> Laurie Beaudonnet et Pavlos Vasilopoulos, «Green parties in hard times: The case of EELV in the 2012 French presidential election», *Party Politics*, vol. 20, n°2, 2014, pp. 275–285.

<sup>22</sup> Gaëlle Dupont, « Famille: la loi mort-née revient sous la forme d'une proposition de loi édulcorée », *Le Monde*, 4 avril 2014.

socialistes au pouvoir, qu'ils n'ont toutefois guère intérêt à soutenir au vu de leur piteuse dynamique électorale.

Or, si cet écart existe, c'est en partie en raison de l'orientation imprimée au parti par Martine Aubry, qui a été la vraie artisanne d'un rapprochement non seulement stratégique avec les Verts, mais aussi programmatique. Si l'intérêt de la première dimension n'a pas échappé au candidat Hollande, la seconde l'a plutôt ennuyé, comme cela a pu être remarqué dans sa campagne mais aussi dans la dernière phase de négociation de l'accord PS-EE-LV, durant laquelle l'implication de ses proches a refroidi l'ambiance de travail<sup>23</sup>. De plus, le maintien ou la résorption de cette incohérence dépend de la stratégie d'alliances à venir et du type de politique auquel elle sera associée. Des conceptions concurrentes existent au sein du PS, que le contexte « post-Européennes », avec le retour du thème du rassemblement nécessaire de la gauche, va sûrement amener à s'affronter. *Pour comprendre l'origine et le possible avenir du double constat que nous avons dressé, c'est donc sur la vie intra-partisane du PS qu'il faut se pencher.*

### **Le système d'alliance et la vie intra-partisane du PS**

Le rapprochement entre socialistes et écologistes a eu lieu sous la direction de Martine Aubry, dont la bonne entente avec Cécile Duflot a été soulignée par les entourages des deux dirigeantes. Outre son bras droit François Lamy, la première secrétaire du PS a puisé plusieurs négociateurs au sein du courant fabiusien de sa coalition. L'idée de la « social-écologie » comme nouveau paradigme du PS a été élaborée par ce courant, qui a réussi à imposer l'« économie sociale et écologique de marché » comme nouvel horizon du socialisme, dans la déclaration de principes adoptée en 2008<sup>24</sup>. Parmi les membres de ce courant devenus négociateurs du contrat PS/EE-LV, Laurence Rossignol (vice-présidente de la région Picardie) est nommée secrétaire nationale à l'environnement en 2008 et Philippe Martin (député du Gers) devient son adjoint. La première a engagé la prise de distance du PS avec l'énergie nucléaire après la catastrophe de Fukushima<sup>25</sup>, et a soutenu la candidate aux primaires Martine Aubry (ayant évolué entre-temps vers l'objectif de sortie du nucléaire). Le second, lui aussi progressivement converti à l'écologie et sensibilisé à l'agriculture biologique, s'est notamment déclaré persuadé qu'une aspiration à « une société de moindre consommation » se développait dans les profondeurs du parti<sup>26</sup>.

Même si le « verdissement » du PS remonte en fait au début des années 2000, à partir de l'ère post-Jospin, une accélération a bien eu lieu sous la direction d'Aubry et ses alliés, nourrie par des événements externes (les films d'Al Gore et Nicolas Hulot, Fukushima...) mais aussi par une pression interne et une adhésion de la direction à la nécessité d'un mouvement doctrinal. Celui-ci s'est par exemple traduit par l'invitation d'intellectuels du mouvement décroissant à venir s'exprimer au siège du parti, et surtout par une convention nationale intitulée « Pour un nouveau modèle de développement économique, social et

---

<sup>23</sup> Anne-Sophie Mercier et David Revault d'Allonnes, « Comment les Verts ont détaché le PS du nucléaire », *Le Monde*, 22 novembre 2011.

<sup>24</sup> Laurent Fabius, « Pour une social-écologie », *Libération*, 17 juin 2003 ; PS, « Déclaration de principes », 2008.

<sup>25</sup> Laurence Rossignol, « Nucléaire : le PS a bien une position mais des sensibilités », *rue89.com*, 17 mars 2011.

<sup>26</sup> Philippe Martin, Entretien à *Charlie Hebdo*, 13 avril 2011.

écologique », qui dans son texte final parlait du diagnostic d'une « crise de civilisation » pour en appeler à un changement des modes de production et de consommation<sup>27</sup>.

Or, ce mouvement doctrinal, tout limité qu'il fût, n'a guère été partagé par le candidat vainqueur des primaires et ses principaux soutiens. L'irruption des proches de François Hollande dans la négociation avec les écologistes d'un accord électoral et d'un contrat de législature, a d'ailleurs été décrite à l'époque comme celle de responsables sûrs d'eux quant aux circonscriptions mais peu au fait des dossiers environnementaux, troublant ce qui était « devenu un cénacle de copains »<sup>28</sup>. Les écologistes n'ont eu de cesse, par la suite, de mettre en garde le candidat puis le président Hollande contre un abandon des engagements contractés au cours de cette négociation pré-électorale. Au moment de son départ du gouvernement, Duflot s'est encore abritée derrière ce document pour souligner que les propositions qui lui avaient été faites par Manuel Valls en négligeaient encore « 18 pages »<sup>29</sup>.

L'écart que nous pointions – entre d'un côté le rapprochement stratégique et programmatique opéré avec les écologistes, et de l'autre la politique réellement menée – reflète donc le décalage entre les orientations du parti sous Martine Aubry depuis 2008 et celles imposée par le vainqueur des primaires et candidat à la présidentielle François Hollande. Pour autant, depuis son arrivée au pouvoir, ce dernier n'a pas cherché à reconfigurer un système d'alliances plus cohérent, trahissant là, probablement, la tentation hégémonique que leurs partenaires ont souvent dénoncée chez les socialistes.

A sa décharge, il n'a guère été incité à le faire par un parti dont la réflexion à ce propos a atteint un point bas, reflet de sa « désidéologisation » comme d'une difficulté à penser une stratégie de façon autonome par rapport à l'exécutif. Si l'on s'en tient aux courants organisés, seule l'aile gauche – et en particulier la motion « Maintenant la gauche ! » – a plaidé pour un système d'alliances différent de celui en vigueur dans une relative indifférence. D'après elle, une alliance « rose-rouge-verte » devrait être recherchée, la coupure avec le Front de gauche étant dommageable pour la majorité. Selon une analyse semblable à celle qui sous-tendait la conception de l'Union de la gauche par le CERES, la fonction de cette alliance est comprise comme devant permettre une transformation réciproque des partenaires et une synthèse « par le haut » des différentes traditions de la gauche<sup>30</sup>. La condition pour une telle perspective résiderait cependant dans l'abandon de la politique de l'offre choisie par le président de la République. La différence est donc nette avec les appels à l'union de la gauche lancés par Jean-Christophe Cambadélis dès 2013 (quand il n'était pas encore premier secrétaire), qui mettaient davantage l'accent sur une discipline nécessaire de rassemblement dès le premier tour, plutôt que sur un changement significatif de cap politique<sup>31</sup>.

Ces conceptions concurrentes du rassemblement à gauche sont appelées à s'affronter de plus en plus clairement dans le contexte créé par les élections européennes tenues le 25 mai 2014 et marquées par le faible niveau historique du total gauche (34%). Si les appels à l'union se sont multipliés dès la soirée électorale, les tonalités en étaient en effet bien différentes. Pour les députés soutiens du hollandisme, le gouvernement doit poursuivre les réformes

---

<sup>27</sup> Timothée Duverger, *Le Parti socialiste et l'écologie, 1968-2011*, Paris, Fondation Jean Jaurès, pp. 92-97.

<sup>28</sup> Anne-Sophie Mercier et David Revault d'Allonnes, *op.cit.*

<sup>29</sup> Stéphane Allières, *op.cit.*

<sup>30</sup> Le texte de la motion « Maintenant la gauche » au congrès de Toulouse en appelait notamment à un « comité permanent des partis de gauche et des écologistes ». Voir aussi Pauline Graulle, « Vite, une alliance rose-rouge-vert ! », *Politis*, 17 octobre 2013.

<sup>31</sup> « Pour Cambadélis, l'union à gauche est 'une urgence' », AFP, 6 juillet 2013.

initiées et ne rien sacrifier de sa politique pour ses partenaires. Pour les députés de l'aile gauche, ayant poussé à la constitution d'un groupe plus large de députés baptisés « frondeurs » (une cinquantaine au plus), un rassemblement des gauches doit prendre appui à la fois sur des convergences de fond avec les parlementaires écologistes et communistes et sur un changement d'orientation économique de la part du gouvernement<sup>32</sup>. Leur capacité de pression pour une telle stratégie aura été paradoxalement augmentée par l'incapacité du pouvoir à s'attacher l'appui durable des autres formations de gauche.

Manuel Valls, aidés par Jean-Yves Le Drian aux Relations avec le Parlement et le président de groupe Bruno Le Roux, n'entend pas dépendre de ces députés prévenus qu'une « reparlementarisation à outrance » n'était pas souhaitable. Dans le même discours face au Conseil national du PS, le Premier ministre a aussi semblé mettre en doute la pertinence des alliances classiques à gauche, et en tout cas mettre en garde les partenaires passés du PS que celui-ci ne reviendrait pas à des politiques d'inspiration keynésienne<sup>33</sup>. De son côté, le nouveau premier secrétaire du PS et ancien négociateur de la « gauche plurielle », Jean-Christophe Cambadélis, entend à la fois continuer à soutenir le gouvernement et retisser les liens avec les autres partis de gauche, tâche pour laquelle il a missionné Julien Dray (membre du courant « Maintenant la gauche ! »). La position est jugée intenable par de nombreux courants ou groupes socialistes qui ont multiplié les occasions de débats entre eux et en présence d'écologistes et de communistes, et hésitent à franchir le pas d'amendements communs avec ces derniers sur la mise en œuvre du « Pacte de responsabilité »<sup>34</sup>. Dans tous les cas, *le futur système d'alliances ne dépendra donc pas seulement de l'environnement du PS, mais bien des équilibres en son sein*, à partir des deux orientations que nous pourrions caricaturer comme suit : l'hégémonie à gauche et la caporalisation interne *versus* l'alliance anti-austérité « rose-rouge-verte » en rébellion contre l'exécutif. C'est en ce sens qu'il faut comprendre la remarque d'un responsable socialiste à propos des contacts annoncés entre le PS et ses (ex-)partenaires : « Avant d'imaginer s'entendre avec les écologistes et les communistes, il faudrait commencer par se mettre d'accord entre nous »<sup>35</sup>.

## Conclusion

Le rétrécissement du système d'alliances du PS au fil du temps s'est produit en raison de l'attitude de ses dirigeants envers les « petites » formations et de leur soumission à ce qu'ils estiment être les impératifs de leur fonction gouvernementale, en temps de crise et dans le cadre de l'UE. EE-LV et le Front de gauche ont en effet des réticences à ce que leur insertion dans le club des partis de gouvernement s'accompagne d'un renoncement à une part de leur identité et d'un éloignement vis-à-vis de leur noyau électoral<sup>36</sup>. Plusieurs voix se sont élevées

---

<sup>32</sup> Hélène Bekmezian et Bastien Bonnefous, « Une partie du PS prête à se confronter au gouvernement », *Le Monde*, 28 mai 2014.

<sup>33</sup> Allocution de Manuel Valls au Conseil national du Parti socialiste, 14 juin 2014.

<sup>34</sup> Nathanaël Uhl, « Avis de gros temps sur le Parti socialiste », *Regards.fr*, 17 juin 2014 ; Mathieu Magnaudeix, « Avant le budget, Valls tente de cadénasser la majorité », *Mediapart.fr*, 17 juin 2014.

<sup>35</sup> Raphaëlle Besse-Desmoulières et Bastien Bonnefous, « Quand Cambadélis veut ressusciter la gauche plurielle », *Le Monde*, 29 mai 2014.

<sup>36</sup> Simon Persico, « Europe Ecologie Les Verts : l'histoire du verre à moitié plein », in Pascal Delwit (dir.), *Les partis politiques en France*, Bruxelles, Editions de l'ULB, pp. 87-108 ; Dominique Andolfatto et Fabienne

pour appeler le PS à conforter sa nature de parti « responsable », en s'alliant au contraire avec le centre voire des fractions de la droite, sur le mode des « grandes coalitions » nouées ailleurs en Europe. Deux obstacles se dressent cependant devant cette perspective : premièrement la nature du système politique français, qui favorise plutôt la coïncidence de la dualité majorité/opposition avec l'opposition droite/gauche ; deuxièmement un facteur plus conjoncturel, lié au peu d'intérêt que la droite pourrait trouver à un tel système d'alliance (sauf, peut-être, pour éviter des élections anticipées avant de s'être réorganisée).

La rétractation de la base politique du PS au pouvoir a été permise par ce qui fait encore la force de ce parti (même dans ses niveaux électoraux les plus bas) : sa domination nette de la gauche de l'espace politique français. Pour autant, « domination n'est pas hégémonie »<sup>37</sup>, et dans un système encore multipartite le PS peut difficilement gagner seul. Dans le contexte actuel, les conditions pour s'attirer de nouveau les soutiens des autres partis de gauche sont *a priori* plutôt favorables, puisqu'il est en tête de la gauche et que la faiblesse de celle-ci pousse au rassemblement. C'est ce qu'a bien compris Jean-Luc Mélenchon au soir du 25 mai 2014, et qui explique son visage déconfit devant les caméras. Reste à savoir sur quelles bases programmatiques pourrait se construire une nouvelle union des gauches.

On retrouve là les coordonnées pesant sur les choix d'alliances évoquées au début de cette contribution. En effet, cette question ne renvoie pas seulement à des considérations stratégiques, liées à l'état du système de partis, mais aussi à des considérations touchant à l'idéologie et à la culture du PS. Manuel Valls semble vouloir profiter de l'exercice du pouvoir pour les bouleverser, conformément à ce qu'il propose depuis longtemps au sein du parti (dont un changement de nom pour abandonner la référence obsolète au « socialisme »). Il reste à voir, dans l'hypothèse où l'impopularité du pouvoir se confirme dans l'opinion et dans les urnes<sup>38</sup>, si son projet sera favorisé par la sidération des élus et de la base militante, ou si les résistances de ces derniers n'en seront que plus fortes. Cette dernière observation, comme beaucoup d'autres au cours de cette communication, confirme ainsi à quel point « loin d'être acceptées de façon univoque, les alliances apparaissent comme des enjeux de positionnement et de clivage internes »<sup>39</sup>.

---

Greffet, « La 'semi-cartellisation' du parti communiste français », in Yohann Aucante et Alexandre Dézé, *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, pp. 321-346.

<sup>37</sup> Pascal Delwit, « Partis et système de partis en France de 1945 à nos jours », in Pascal Delwit (dir.), *op.cit.*, p. 29.

<sup>38</sup> Cf. la communication de Pierre Martin (working paper n°20).

<sup>39</sup> Nicolas Bué et Fabien Desage, *op.cit.*, p. 25.